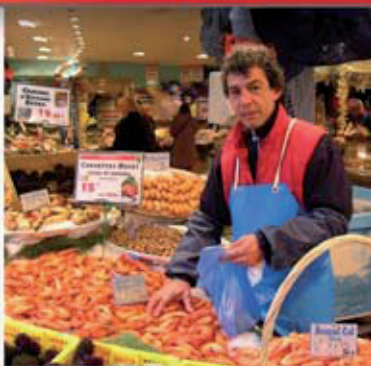




ASSURANCES LEGRAND



Un métier sans souci

Artisans & Commerçants



VOUS N'ÊTES PLUS SEUL FACE À VOS RISQUES, MAÎTRISONS-LES ENSEMBLE !

Nos Atouts



L'EXPERIENCE

25 ans d'expérience sur la place de Nantes nous ont permis de développer notre technicité, notre expertise et nos conseils au service des Entreprises. Aujourd'hui, plus de 2500 clients nous font confiance dans des domaines de compétences aussi variés que l'industrie, l'ingénierie, le négoce, le transport et les services.



LA DIMENSION HUMAINE

Celle du dialogue et de la proximité. Notre connaissance du tissu économique régional fait de nous votre interlocuteur privilégié. Grâce à notre proximité, nous sommes en contact permanent avec nos clients et suivons leur évolution.



LES PRESTATIONS

Notre technicité et notre expertise sont là pour vous aider à évaluer les risques liés à votre activité. Avec vous, nous identifions vos besoins afin de faire les choix nécessaires à la protection des hommes, la préservation de la production, la sauvegarde de l'activité. Nous garantissons un accompagnement et un suivi, de la souscription du contrat à la gestion du sinistre. Nous proposons aux entreprises des garanties efficaces, capables de répondre aux besoins qui sont les vôtres.

Nos Solutions

DOMMAGES AUX BIENS :

Nous vous proposons **une offre optimisée et sur-mesure** pour protéger votre outil de travail. Celle-ci mettra en avant :

- la clarté des garanties souscrites : incendie, dégâts des eaux, vol, vandalisme, dommages électriques, ...
- l'étendue des engagements : montants assurés, durée des garanties, seuils et conditions d'intervention, franchises, ...

MARCHANDISES TRANSPORTÉES :

Qu'il s'agisse de matières premières, de produits finis importés ou de la livraison chez vos clients, l'assurance des marchandises transportées **sécurise les échanges de l'entreprise et permet d'être indemnisé** sur la valeur réelle du bien et non sur un forfait au colis ou au poids.

GARANTIE HOMME CLÉ :

Le but de ce contrat est de **préserver l'entreprise de la disparition d'un collaborateur** très important pour son activité et d'assurer ainsi sa pérennité. Le contrat est souscrit par l'entreprise, au profit de l'entreprise.

PERTES D'EXPLOITATION :

Ces contrats proposent à l'entreprise les **solutions pour retrouver une situation financière** identique à celle qu'elle connaissait avant le sinistre. Ils prennent en charge la baisse du chiffre d'affaires ou son arrêt, et les frais supplémentaires occasionnés.

PROTECTION JURIDIQUE :

Le contrat de Protection juridique **sécurise l'équilibre économique de l'entreprise** et vous permet d'anticiper les risques par la prise en charge des dépenses de justice.

ÉPARGNE RETRAITE :

Ces contrats ont pour objet de garantir, à partir de la cessation de l'activité professionnelle, le **versement d'un revenu régulier jusqu'au décès du retraité.**

RESPONSABILITÉ CIVILE :

L'évolution permanente de la jurisprudence et du droit accentue la mise en cause de la responsabilité civile des entreprises. Ce contrat permet **d'être défendu** et garantit l'entreprise en cas de mise en cause de sa responsabilité.



RECOUVREMENT DE CRÉANCES COMMERCIALES :

Vous **protéger des impayés clients et optimiser l'action de vos forces de vente.** Partenaire de votre développement, nous vous accompagnons dans la gestion de votre poste clients.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DES TNS :

Ce produit permet **d'être remboursé selon la garantie choisie**, d'une partie ou de la totalité des dépenses de santé en complément des prestations du régime obligatoire.

PRÉVOYANCE DES TNS :

Garder le contrôle quoi qu'il arrive et préserver l'essentiel : **sécurité et équilibre financier pour vous et votre famille** en cas d'arrêt de travail, invalidité ou décès.



BRIS DE MACHINES :

Protéger le matériel de production et de gestion contre le bris, la destruction ou la détérioration accidentelle est la base du contrat Bris de machines. Les conséquences du bris seront aussi assurées par des garanties pertes d'exploitation.



Téléchargez l'**application Flashcode** et accédez directement à notre site Internet en scannant ce **code QR** avec votre smartphone.

» Nos Engagements

LE DIAGNOSTIC :

Nous vous aidons à identifier les risques, à en analyser leurs causes et leurs conséquences. Nous participons à leurs évaluations lors des visites de risques, pour instaurer un dialogue qui contribuera à la mise en conformité des installations ou à l'amélioration des conditions d'exploitation. Nous examinons les assurances souscrites et en faisons une analyse objective

L'EXPERTISE :

Forts de notre expérience dans tous les domaines du commerce et de l'artisanat, nous répondons aux besoins qui sont les vôtres, par un éventail de garanties adaptées et compétitives. Les professionnels qui nous font déjà confiance en témoignent. Nous proposons des contrats « sur mesure » couvrant exclusivement vos besoins et votre situation.



LE CONSEIL :

Nous vous aidons à faire les choix nécessaires, à prendre les mesures les mieux adaptées à l'économie de votre entreprise. Face aux risques, il s'agit de trancher: L'assurance est un moyen, mais il y en a d'autres qui s'offrent à vous. Nous citerons par exemple : la prévention, les mesures de protection, le partage des risques. Ces phases de diagnostic et de conseil optimisent vos programmes d'assurances.

LE SERVICE :

A chaque évènement, nous intervenons immédiatement. Nous nommons les experts, si nécessaire, et nous nous attachons à prendre toutes les mesures pour sauvegarder vos intérêts comme votre activité. A tout moment, nous répondons présents en toutes circonstances. Nous sommes votre partenaire pour vous accompagner tout au long du processus d'assurance.